Moselle

Contrat de Rivière • Flussvertrag

Contrat de Rivière Moselle

l'inf'eau

numéro 2

Sommaire

Juillet 2017

- Edito p2
- Actions Our p3-4
- Actions Attert p5
- Actions Haute-Sûre p6-7
- En bref p8

Avec le soutien de la Wallonie

Edito

Madame, Monsieur,

Chers partenaires

À la lecture du deuxième bulletin de liaison que nous avons l'honneur de vous faire parvenir, vous constaterez que les objectifs que nous nous sommes fixés sont en phase de réalisation.

Nous avons convenu d'agir en développant deux grands axes qui sont :

1) La sensibilisation du grand public et des touristes avec des actions plus spécifiques vers la jeunesse et les établissements scolaires.

2) D'assurer la continuité écologique de nos rivières en réalisant des programmes de travaux indispensables pour préserver et améliorer leur qualité.

Le 15 septembre prochain nous développerons ensemble plus dans le détail les engagements que nous nous sommes fixés. La réussite de notre action commune passe par le maintien d'une dynamique collective en créant les nécessaires synergies entre les compétences des uns et des autres.

Cette volonté commune doit se traduire par des engagements financiers je vous invite à y être attentif lors de l'élaboration des budgets 2018…

Au plaisir de vous y rencontrez nombreux,

Guy Petit

Président du Contrat de Rivière Moselle

Le Contrat de Rivière

Le Contrat de Rivière Moselle regroupe les anciens Contrats de Rivière Our, Attert et Haute-Sûre. Suite aux dispositions du Code de l'Eau, les trois outils existants ont dû être fusionnés au sein d'une structure unique liée au sous-bassin hydrographique wallon de la Moselle. Toutefois, vu la situation géographique et linguistique particulière de ce territoire, les différents acteurs ont souhaité maintenir un fonctionnement le plus local possible. Trois antennes locales ont donc été conservées au niveau de l'Our, de l'Attert et de la Haute-Sûre. Ce sont les Parcs naturels locaux, à l'origine des trois anciens CR, qui sont chargés de l'animation locale tandis que l'ASBL Contrat de Rivière Moselle joue un rôle administratif et centralisateur. Dix communes sont actuellement concernées (Burg-Reuland, Amel, Saint-Vith, Bullange, Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Fauvillers, Martelange et Attert).

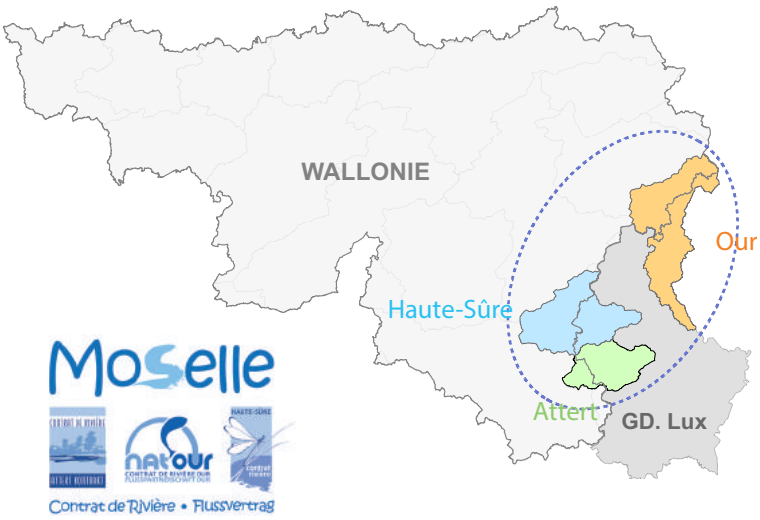

Contacts

VOG Flussvertrag Mosel - Contrat de Rivière Moselle

Firmennr /N° entreprise:
0652 991 825
Verwaltungssitz /Adresse courrier
Rue de Botrange 131,
B-4950 Waimes
Geschäftssitz/ Siège social:
Von-Orley-Straße, 24
B-4790 Burg-Reuland
Tel.:+32 80 44 03 95
Mail: crmoselle@gmail.com

Antenne locale Our

M. Maxim Philipps

Rue de Botrange 131,
B-4950 Waimes
Tel.:+32 80 44 03 95
Mail: crmoselle@gmail.com

Antenne locale Attert

Mme Elisabeth Tonglet

Voie de la Liberté 107
B - 6717 Attert
Tel. : +32 63 22 78 55
Mail : elisabeth.tonglet@attert.be

Antenne locale Haute-Sûre

M. Nicolas Mayon

Chemin du moulin 2
B - 6630 Martelange
Tel. : +32 63 45 74 77
Mail : nicolas@parcnaturel.be

ACTIONS - Antenne Our

Gewässerunterhalt – Uferbefestigung an der Ulf

Am Eingang zu Burg-Reuland ist das Bachufer mit großen Felsblöcken im Mai befestigt worden. Diese Maßnahme soll bei zukünftigen Hochwasserereignissen das Ufer vor starker Erosion schützen. Außerdem ist unterhalb des vorhandenen Wehres ein Unterhalt des Bachbettes durchgeführt worden. Es handelt sich bei diesen Unternehmungen um Unterhaltungsarbeiten der Provinz Lüttich. Die Ulf ist an dieser Stelle als Fließgewässer der 2. Kategorie klassiert ist. Die sich am Wehr befindliche Staustufe ist seit langer Zeit bekannt, wurde allerdings bei den Unterhaltungsarbeiten nicht beseitigt. Derzeit fließt das Wasser noch durch ein oranges Plastikrohr.

Vorher Seitenansicht

Nachher Seitenansicht

Wasserklassen & Trinkwasseraufbereitung

Im Rahmen des Flussvertrags Mosel Our und der von Natagora-BNVS übernommen Wasserklassen stand mit der Gemeindeschule von Nidrum im Monat April die Besichtigung der Trinkwasseraufbereitungsanlage in Elsenborn auf dem Programm.

Diese Anlage versorgt die Bewohner der Gemeinde Bütgenbach mit sauberem Trinkwasser. Dieses stammt aus verschiedenen Quellfassungen (z.B. Grün Kloster) in ca. 140 Metern Tiefe.

Das Wasser gelangt über Pumpen zum Wasserwerk, welches unter der Leitung von E. Brodel steht. Das hochgepumpte Grundwasser ist leicht sauer, reich an gelösten Stoffen (z.B. Eisen).

Die Aufbereitung erfolgt grob in mehreren Schritten. Zuerst läuft das Rohwasser über Risterbleche. Eine erste Oxydation findet somit statt. Diese hat bereits eine leichte Hebung des pH-Wertes des Wassers zur Folge.

Anschließend wird dem Wasser Luft zugefügt. Eine weitere Oxydationsstufe und folglich ein Anstieg des pH-Wertes.

Der optisch beeindruckteste Teil, stellt die pH-Wert Anpassung auf 7.8 mittels Kalkfiltern dar. Das Wasser fließt unter Druck über mehrere Schichten Kalziumkarbonat um diesen pH-Wert zu erreichen. Dies ist nötig um das Ausfällen von Mineralien in den Wasserleitungen zu unterbinden.

Den letzten Schritt der Wasseraufbereitung stellt die UV-Bestrahlung dar. Sie dient der Abtötung der sich im Grundwasser befindlichen Bakterien. Die Bakterienkonzentration ist im Grundwasser meist nicht sehr hoch.

Nach diesen Schritten erfolgt die Zwischenspeicherung des Wassers in zwei großen Speicherbecken. Von hier aus gelangt das aufbereitete Wasser dann über Wasserleitungen zu den Haushalten. Eine Druckerhöhung ist nur für die Haushalte die höher als das elsenborner Wasserwerk liegen nötig.

Die Überwachung des Werks erfolgt im Kontrollraum und kann auch mittels modernster Technik von zu Hause aus erfolgen.

Belüftung

Kontrollraum des Wasserwerks

Pumpen

ACTIONS - Antenne Our

Animationen

In Zusammenarbeit mit dem Naturpark Hohes Venn-Eifel, wurden während des Monats März, Animationen zum Thema Wasser im Venn unterstützt. Neben der Funktionsweise des Wasserkreislaufes wurden Wasserproben durchgeführt und die Gewässergüte zweier Gewässer verglichen und ausgewertet.

Bei weiterem Interesse melden Sie sich bitte unter 080/440307

Problemstelleninventar

Zu den Aufgaben des Flussvertrags gehört es Problemstellen entlang der Gewässer aufzunehmen und diese an die nötigen Instanzen weiter zu leiten. Während zwei Monaten hatte der Flussvertrag Mosel im Ourbecken Unterstützung durch einen tatkräftigen Praktikanten der Universität Brüssel.

Das Inventar des Wasserkörpers ML06R ist somit abgeschlossen. Dieser deckt Teile der Gemeinde Burg-Reuland, Sankt-Vith und Büllingen ab. In den Sommermonaten werden die Daten ausgewertet und analysiert.

Änderung in der Abwassergesetzgebung

Am 15. April fand eine Konferenz zur Änderung der Abwassergesetztgebung im Naturpark Hohes Venn- Eifel statt. Verschiedenste Akteure und Partner der sich im Naturpark befindlichen Flussverträge, haben an dieser Konferenz teilgenommen. Die wichtigsten Neuerungen der Gesetzgebung entnehmen Sie aus dem beigefügten Dokument (siehe Link: https://we.tl/01ssIBOquk). Dieses ist derzeit noch in Französisch, wird aber zeitnah übersetzt werden.

ACTIONS - Antenne Attert

Les écoles se font la malle

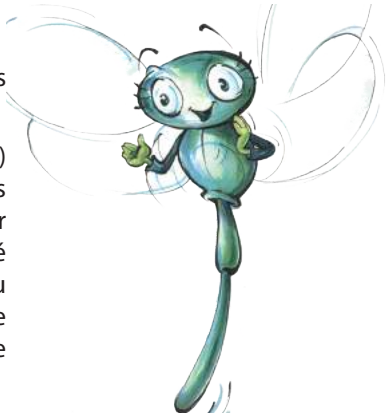

L'antenne Attert a élaboré deux malles pédagogiques à destination des 7 (bientôt 8) écoles situées sur son territoire. L'une d'elle a pour thème la mare, l'autre la rivière.

La malle « mare » contient tout le matériel nécessaire à la capture (troubleaux, épuisettes) et à l'observation (boîtes-loupes et divers contenants) des habitants de la mare. Des guides permettent d'identifier les espèces, d'autres proposent des jeux et expériences autour de la mare. Enfin, pour une observation encore plus précise, une loupe binoculaire a été ajoutée à la malle. Bien entendu, les divers animaux sont remis délicatement dans l'eau après la séance. Cette malle est mise en dépôt à l'école communale de Metzert qui dispose d'une grande mare pédagogique pleine de vie. Une convention de prêt a été signée entre l'antenne du CR et l'école.

La mare « rivière », quant à elle, est composée de tout le matériel nécessaire à l'analyse physico-chimique et biologique des cours d'eau. Les élèves pourront ainsi mesurer la distance entre les berges, la profondeur du lit, le débit mais aussi le pH, la dureté et la teneur en nitrates. L'analyse biologique se fera grâce à la pêche aux invertébrés qui seront observés et déterminés avec le matériel adapté. Les enfants pourront trouver bon nombre d'informations dans les livres glissés dans la malle. La malle est laissée en dépôt à l'école de Nothomb, à un jet de pierre d'un gué sur la Nothomberbaach. Une convention entre le CR et l'école a été signée.

Les deux malles, bien qu'en dépôt dans deux écoles précises, peuvent être empruntées par toutes les autres écoles. L'antenne locale Attert peut à tout moment utiliser ces malles pour ses propres animations. Le contenu des malles pourra évoluer au fur et à mesure des besoins ou des nouvelles activités.

L'antenne locale a également acheté 4 aquascopes qui peuvent utilisés par les écoles.

ACTIONS - Antenne Haute-Sûre

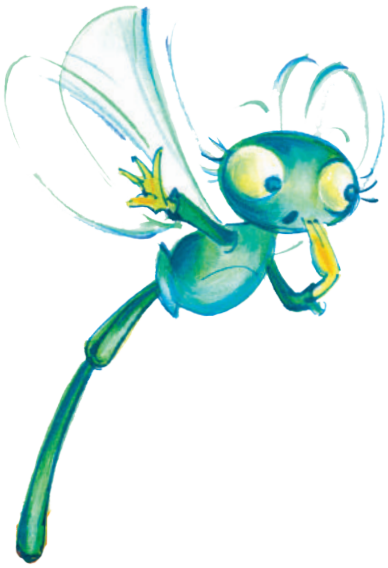

Jeux de piste pour les curieux de Nature

Dans le cadre du Contrat de Rivière, un parcours de 2,5 km au départ de la maison du Parc naturel a été aménagé sous forme d'un jeu de piste. Les familles sont conviées à suivre 9 boîtes renfermant énigmes et informations sur les milieux traversés (zone humide, rivière, ruisseau…). Depuis sa création, 139 familles ont suivi la feuille de route et ont communiqué la solution du jeu. Devant cet attrait, d'autres jeux de piste sont envisagés sur le territoire. Affaire à suivre…

Bastogne nature admise

Le 28 mai dernier, le PCDN de Bastogne organisait pour la troisième année consécutive l'évènement «Bastogne Nature Admise». L'occasion pour nous de faire connaître le Contrat Rivière aux nombreuses familles participant aux animations du Parc naturel : Jeux de découvertes pour le curieux de Nature, et atelier de construction de gîtes à Forficules étaient assurés par les animateurs, ainsi que la diffusion de posters et petit Loutron sur les Odonates.

Un Mercredi Découvertes les pieds dans l'eau

Un mercredi après-midi par mois, 10 enfants se réunissent au Parc naturel et partent à la découverte de leur environnement: chasse aux trésors Nature, recherche de traces, construction de nichoirs, découverte d'une zone humide et des insectes qui la fréquentent… L'édition 2016-2017 s'est clôturée le 14 juin dernier par une recherche de macro invertébrés dans la Sûre, qui a obtenu la note de 9/10 à son indice biotique. Mulettes épaisses et écrevisses californiennes étaient de la partie : l'occasion de parler aux enfants des espèces invasives et indigènes de nos cours d'eau.

A Cobreville, les poissons peuvent désormais traverser la route

Nos rivières et nos ruisseaux sont des milieux fragiles. Leurs habitants doivent pouvoir s'y déplacer librement pour réaliser leur cycle de vie. Malheureusement, de nombreux ouvrages créés par l'homme fragmentent les cours d'eau et compliquent la circulation de la faune aquatique. C'est notamment le cas du passage du Gorjipont sous la route de Martelange (ancienne provinciale) à Cobreville.

Observons l'ouvrage (photo 1) avec l'œil d'un poisson… Première difficulté : une chute, pas très haute, mais suffisante pour déjà bloquer net les espèces non-sauteuses (c'est-à-dire tous les poissons de nos régions, sauf la truite et l'ombre !). Après la chute vient un seuil en béton, avec un tirant d'eau si faible que le poisson ne peut y nager correctement (même en hautes eaux). Au sommet du seuil, nouvelle chute (sans la moindre possibilité de s'élancer pour sauter). Et pour terminer, 37 mètres de buse en béton où l'eau dévale à des vitesses atteignant les trois mètres par seconde. Le tout devant être franchi d'une traite, sans possibilité de récupération… Bref : mission impossible !

Il y a quelques semaines, le Parc naturel y a aménagé une passe à poissons (photo 2). Le seuil en béton a été détruit et remplacé par une rampe en enrochement qui permet de récupérer progressivement la différence de hauteur entre la sortie des buses et le lit naturel. La buse gauche a quant à elle été équipée de 48 déflecteurs permettant aux poissons de fractionner leur déplacement. Il faut toutefois rester réaliste : les travaux ont permis d'améliorer la situation, mais pas de restaurer complètement la continuité écologique. En l'état, seule la truite fario, suffisamment robuste, sera probablement capable de franchir l'obstacle. La solution idéale aurait nécessité de travaux bien plus conséquents visant à remplacer le double busage par un pont ouvert où le lit naturel du ruisseau est préservé.

Photo 1 - Avant

Photo 2 - Après

Le PCDN de Bastogne se mouille pour ses cours d'eau

En aval de Lutremange, le ruisseau franchit un chemin en passant dans un pertuis prolongé de part et d'autre par un radier de béton lisse. C'est très bien pour évacuer l'eau, beaucoup moins pour assurer la remontée des poissons ! Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a donc travaillé de concert avec le Parc naturel pour améliorer la situation. Des déflecteurs ont été installés, créant une série de chicanes qui permettent d'augmenter le tirant d'eau et de ralentir les écoulements. La conception a été réalisée par le Parc naturel sur base d'une méthode développée à la James Cook University (Australie). Le matériel a été financé par le PCDN et la mise en place a été assurée par le service travaux.

Coup de chapeau à Raphaël Paligot, Benoît Rossion et Georges Guillaume qui ont réalisé cet aménagement !

En bref...

Cérémonie de signature du premier programme d'actions du CR Moselle

L'équipe du Contrat de rivière Moselle a le plaisir de vous inviter à la cérémonie de signature du Programme d'actions 2017-2019.

Celle-ci se déroulera le vendredi 15 septembre dès 14h30 au Centre Technique et Administratif Communal (CTAC) de Bastogne en présence des différents maîtres d'œuvre et partenaires d'actions.

Cette signature symbolique est le fruit d'un inventaire de terrain effectué entre 2014 et 2016 et de longues concertations avec les différents acteurs de l'eau pour établir des actions concrètes sur 3 ans dont l'objectif principal est d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Programme

14h30 : Accueil

15h00 :

- Mot de bienvenue par le Député Bourgmestre de Bastogne

- Discours de Monsieur Guy Petit, Président du Contrat de Rivière

- Discours de Monsieur René Collin, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme, des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

- Présentation du Protocole d'accord 2017-2019

- Signature du Protocole d'accord par l'ensemble des partenaires

Cocktail dinatoire

Votre participation est à confirmer pour le 4 septembre au plus tard à la cellule de coordination du Contrat de Rivière Moselle : 080/440395 ou crmoselle@gmail.com

Adresse du jour:
CTAC de Bastogne
Rue de l'arbre, 6
B-6600 Bastogne